



Message relatif au remplacement de conduites d'eau potable et à l'extension de la défense-incendie dans le secteur en construction du Champ de la Croix

Dans le cadre des nouvelles constructions prévues au Champ de la Croix, le Conseil communal est contraint d'améliorer la distribution d'eau potable et par la même occasion, d'assurer la défense-incendie du quartier.

Nous profitons des aménagements en cours de réalisation, exécutés par la société Formul'habitat SA à Bulle, pour changer d'anciennes conduites en Eternit, sous dimensionnées pour le développement de ce secteur, et les remplacer par des conduites en fonte ductile de 150 mm de diamètre.

Sur une longueur totale de 240 mètres, 164 mètres sont à charge de la commune et 76 mètres à charge des promoteurs. Pour la défense-incendie, 3 nouvelles bornes-hydrantes, exigées par l'ECAB, sont installées à distance réglementairement.

Les travaux à réaliser sont devisés comme suit :

Travaux de génie civil	Chf	42'000.—
Installations sanitaires	Chf	72'000.—
Honoraires, divers et imprévus	Chf	11'000.—
Relevés et mise à jour du cadastre	Chf	5'000.—
Total du coût de construction (TTC)	Chf	130'000.—

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal propose l'octroi d'un crédit d'investissement de Chf 130'000.— pour le remplacement et l'extension du réseau d'eau potable et de défense-incendie du secteur du Champ de la Croix. Le financement est assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la Commune ainsi que par les taxes de raccordement.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel



Le Syndic :

René Schneuwly